

PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ISIDORE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE:

Suite à l'adoption par le conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 13 janvier 2014, du règlement ci-après et l'approbation par avis de conformité de la MRC de La Nouvelle-Beauce émis le 21 janvier 2014, ce règlement est maintenant en vigueur :

- **Règlement no 252-2013 de concordance relatif au déboisement à l'intérieur des zones agricoles A et AR et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012 et 245-2013)**

Ce projet de règlement vise à établir une réglementation harmonisée sur l'abattage des arbres, mais distincte en fonction des spécificités de chacune des MRC des Appalaches, de Beauce-Sartigan, de Lotbinière, de La Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche, formant le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128, route Coulombe, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce vingt-neuvième (29^e) jour du mois de janvier deux mille quatorze (2014).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 24 heures, le vingt-neuvième (29^e) jour de janvier 2014, à chacun des endroits habituels déterminés par le conseil municipal, soit à l'église et à l'aréna.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-neuf (29) janvier deux mille quatorze (2014).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière